

Sur l'académie de Toulouse, forts de notre expérience et de notre réputation, nous nous présentons à nouveau à vos suffrages afin de continuer à vous représenter et à vous défendre, individuellement et collectivement, en toute indépendance.

Notre action d'élu(e)s CCMD

Depuis sa création, en 2003, le SUNDEP Solidaires a quatre élus en CCMD. Notre syndicat est majoritaire en Haute-Garonne avec près de 46% des voix. Ces élus sont et resteront totalement indépendantes des directions de nos établissements et des DDEC, et c'est cette indépendance qui nous permet de vous défendre efficacement et de poser toutes les « questions qui fâchent », notamment en CCMD.

Lors des 4 ans passés nous avons dénoncé entre autres :

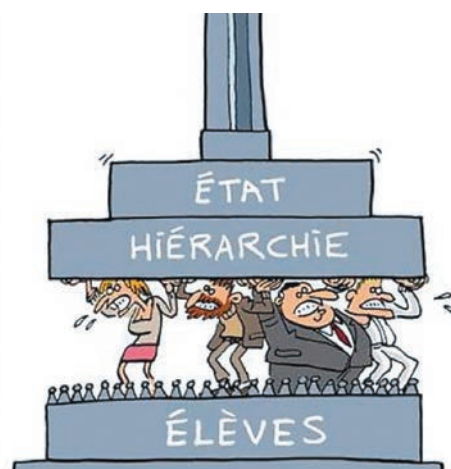
- **les abus des chefs d'établissement**, qui en demandent toujours plus aux maîtres (surveillances matin-midi et soir ; surveillance de la cantine ; des maîtres forcés de faire la 28^e heure insérée dans les emplois du temps...).
- **les APC qui amènent une surcharge de travail pour les enseignants**, sans toujours de bénéfice pour les élèves surtout ceux en situation de grande difficulté et/ou de handicap.
- **l'illégalité des journées liées au caractère propre**, du type « Assises de l'enseignement catholique ».
- **le non-respect des priorités lors des mutations**.
- les inspections beaucoup trop espacées qui entraînent des évolutions de carrière au ralenti (de nombreuses collègues partent au 10^{ème} échelon sans pouvoir atteindre le 11^{ème} échelon ni la hors classe).



Si vous souhaitez encore avoir une voix forte et combative en CCMD31, votez SUNDEP Solidaires !

Le SUNDEP continuera à se battre POUR

- > une amélioration de la situation des précaires (instituteurs (trices) suppléant(e)s, CDI, MA...), tant au niveau de leur rémunération que de leurs conditions de travail (affectation, retard de salaires en début de suppléance, ...)
- > une reconnaissance du suivi et de l'orientation des élèves à l'école et en 2nd degré dans les ULIS et SEGPA : ISAE = ISOE
- > la fin de la précarité avec une titularisation possible dès la 2^e année d'ancienneté.
- > la transparence des déclarations de postes dans les établissements.
- > le respect des priorités pour les mutations qui pour nous nécessite l'instauration d'un barème prenant en compte la situation de famille et l'ancienneté.
- > la garantie de l'emploi et le droit au temps plein.
- > une réelle parité public-privé : déroulement de carrière, salaire net, retraite
- > être remplacé lors d'un congé maladie ou formation de moins de 5 jours .
- > la liberté de conscience et le respect des textes réglementaires.
- > une formation accompagnée et suivie pour les lauréats concours du privé comme pour leurs homologues du public.
- > la fin des contrats simples dans les ITEP/IME et pour la création d'un contrat sous association avec l'Etat dans les ITEP/IME
- > pour la création d'une grille de salaires des instituteurs suppléant(e)s. (aujourd'hui uniquement échelon 1).



Le SUNDEP continuera à se battre CONTRE

- > la charge de travail accrue (socle commun, soutien, réunions, écriture de PPRE, PPS) sans contrepartie financière.
- > des missions de professeur principal dans les segpa (conseils de classe + réunions de synthèse et de coordinations) sans rémunération (pas d'ISOE ni d'ISAE !!!)
- > la souffrance au travail et le harcèlement moral de la part de certaines directions.
- > la généralisation des HSA, notamment pour les enseignant(e)s à temps incomplet.
- > la précarisation et le sous-classement.
- > l'impossibilité pour les instituteurs suppléants de devenir contractuels (e), sans passer de concours.

Gel du point d'indice ...
... flambée des copies



AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

- > **nous refusons** le gel du point d'indice depuis 2010 et nous réclamons de meilleurs salaires en rapport avec nos qualifications.
- > **nous refusons** toute modification de notre statut qui irait dans le sens d'une charge supplémentaire de travail.
- > **nous réclamons** la protection de l'Etat en cas de handicap, de souffrance au travail, de violences à notre encontre.

AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

- > **nous réclamons** le respect de la laïcité.
- > **nous refusons** que notre emploi soit lié à des obligations « confessionnelles » ou à des tris idéologiques ! Il n'est pas question de remettre en cause les convictions et les engagements personnels mais de dénoncer les atteintes au respect de la liberté de conscience.
- > **nous demandons** la suppression du « pré-accord », actuellement nécessaire pour entrer dans l'enseignement catholique.

**Séparer le
confessionnel,
qui relève
de la sphère
privée, du
professionnel,
est un élément
de base de
notre action
syndicale**

La liste **SUNDEP SOLIDAIRES** pour la CCMD Haute-Garonne

Une liste de

- **continuité**, avec quatre élues CCMD sortantes,
- **terrain**, avec l'expérience d'élue(s) CE-DP,
- **renouveau**, avec des enseignantes qui partagent notre souci de justice, de respect du droit, de transparence et de solidarité.

- 1- **VIGNAU Laurence**, Collège Saint Joseph SEGPA -TOULOUSE
- 2- **DI NORO Marie-France**, Ecole Joseph Niel - MURET
- 3- **DE LORENZI Nadine**, ITEP l'Essor -SAINT IGNAN
- 4- **PECHENA Marie-Françoise**, Ecole S^{te} Marie des Ursulines-TOULOUSE
- 5- **HORTALA Dominique**, Ecole La Providence -REVEL
- 6- **ROUSSILHES Christine**, Ecole saint Nicolas -TOULOUSE

**Le repli individuel, voire individualiste,
fait le jeu des chefs, petits et grands,
qui assoient leur autorité non sur les compé-
tences mais sur le pouvoir.
A vos côtés, nous resterons vigilants.
Nous voulons le retour du sens
de l'intérêt collectif, qui, seul garantira à cha-
cun droits et donc dignité.**

Ensemble, Solidaires
du 27 novembre au 4 décembre
VOTONS
SUNDEP Solidaires
pour la CCMD et pour le CCMMEP

LAURENCE VIGNAU 05 62 24 42 04
MARIE-FRANCE DI NORO 05 61 58 22 82

sundep.solidaires@laposte.net